

**Plan Local d'Urbanisme
intercommunal Climat (PLUi - Climat)
Montpellier Méditerranée Métropole**

GRABELS EST

Planche 1b

Planche du zonage, des limites de référence, du patrimoine végétal, des espaces minimums de bon fonctionnement et des hauteurs en zone U

Échelle 1/2 500 ème

**DOCUMENT D'ETAPE MIS A DISPOSITION
DECEMBRE 2023**

Montpellier Méditerranée métropole
50, place Zeus CS 39556
34961 MONTPELLIER CEDEX 2



Secteur Piémonts Garrigues

LEGENDE

Limites de communes

Limite de référence fixe
 Limite de référence minimale

Hauteurs maximales

	NR (non réglementé)
	RdC / R+1
	R+2
	R+3
	R+4 / R+5
	R+6 / R+7
	R+8 / R+9
	R+ 10 et plus

Protection du patrimoine végétal et écologique

Espaces boisés classés (EBC)

Espaces minimums de bon fonctionnement (EMBF)

Espaces verts protégés au titre du L151-19 du CU :

Espace vert à protéger type 1

Espace vert à protéger type 2

Haies

Arbre notable isolé

0 50 100 150 200 250 m

N S E W

